



CRITÈRES RECOMMANDÉS

pour maximiser vos chances d'admission dans un établissement d'enseignement supérieur en France



Pour les élèves en classe de terminale voulant s'inscrire en licence 1 :

- Redoublement non souhaité en classe de lycée ;
- Minimum 12/20 de moyenne générale aux examens et en classe de la seconde en terminale et dans les matières fondamentales à la formation choisie.



Pour les candidats à la licence et au master :

- Pas de rétrogradation de plus d'une année par rapport au niveau atteint ;
- Minimum 12/20 de moyenne générale et obligation de présenter le relevé de notes justifiant les 60-120 ou 180 crédits avant la validation du dossier pour la demande de visa ;
- Licence obtenue en maximum 4 ans dans les écoles privés et 5 ans dans les universités publiques pour un candidat en licence 3 ou master 1.



Pour les candidats intéressés par le renforcement de capacités :



- Pas de limite d'âge, justifier d'une licence avec une moyenne de 12/20 (en 4 ou 5 ans max) et d'une expérience professionnelle en lien avec la licence et la formation envisagée.